ÉCOLE COMMUNALE D'EXPRESSION FRANÇAISE

ENSEMBLE CONSTRUISONS L'ÉCOLE DU FUTUR

Projet d'école

Monschauer Straße 10

4700 Eupen

☎ **Direction** : 087 / 74 22 79

0494 / 70 11 15

@ **Mail** : ecef@eupen.be

☎ **Secrétariat** : 087 / 74 24 81

@ **Mail secrétariat** : crutzen@eupen.be

Page Facebook : ECEF officiel

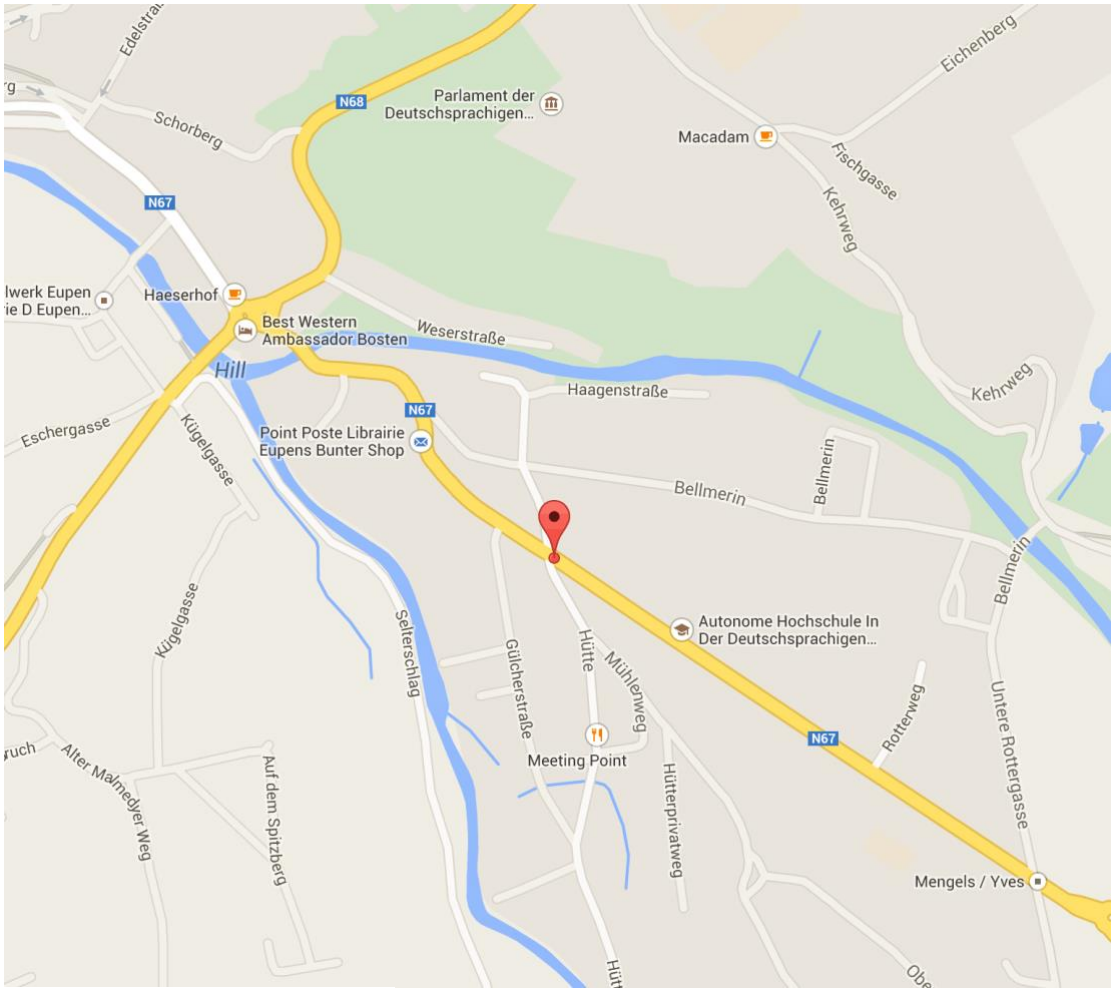

Google Maps

Les infrastructures au sein de notre campus :

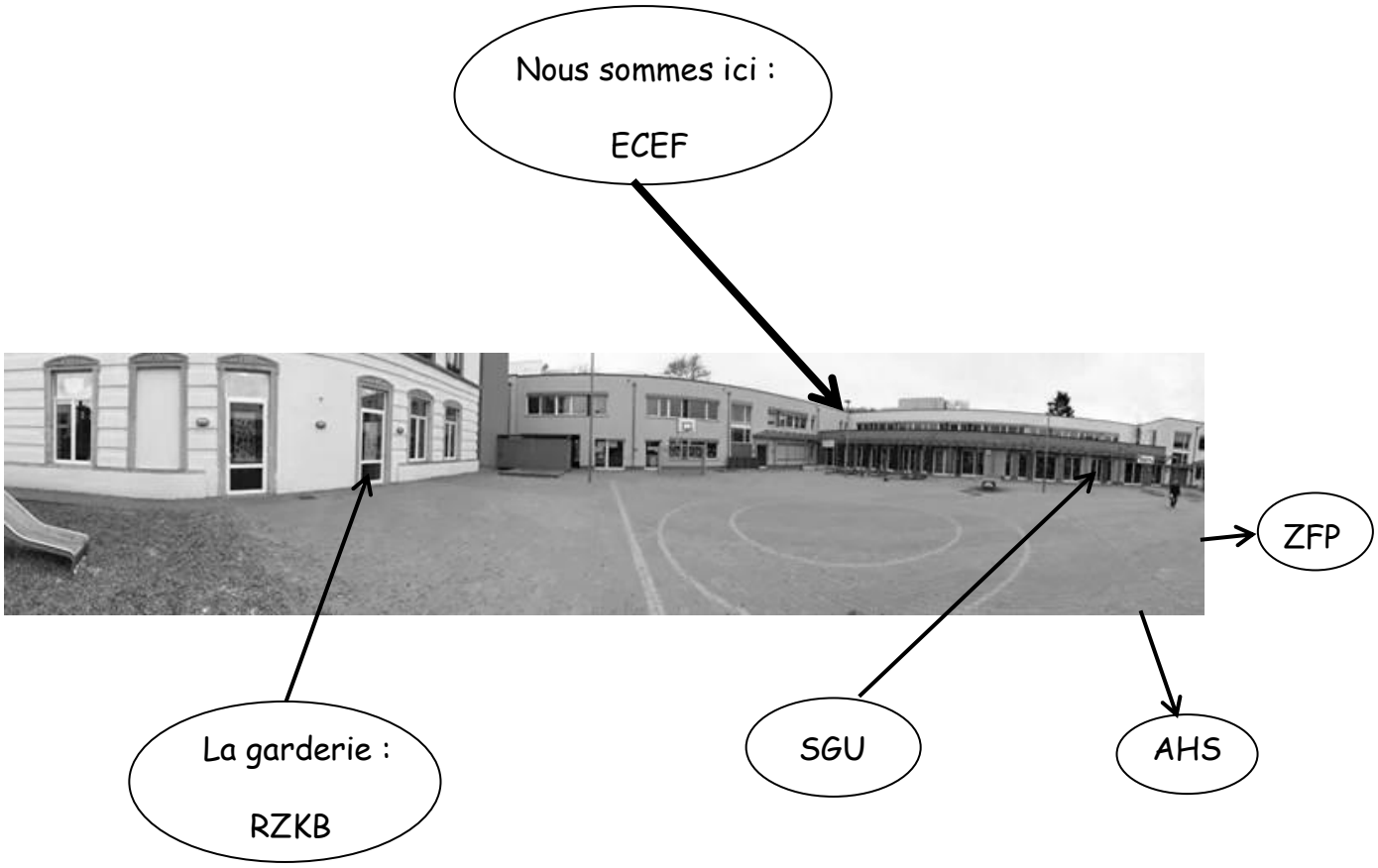

ECEF : Ecole Communale d'Expression Française

Heures d'ouverture : de 8h – 15h00

⚠ mercredi : de 8h – 12h00

Pause de midi école maternelle : de 11h45 – 13h15

Pause de midi école primaire : de 12h00 – 13h15

RZKB : Regionalzentrum für Kleinkindbetreuung (garderie)

Heures d'ouverture : de 7h – 8h30 et de 15h00 – 18h

Jours de conférence : de 7h – 18h

Vacances scolaires : de 7h30 – 17h30

SGU : Städtische Grundschule Unterstadt (enseignement germanophone)

ZFP : Zentrum für Förderpädagogik (enseignement spécialisé)

AHS : Autonome Hochschule (enseignement supérieur de pédagogie)

Enseignants d'ici et d'ailleurs
Enseignants et parents

Petite enfance
Enfants
Jeunes
Ados
Jeunes adultes
Moins jeunes

Ensemble **C**onstruisons l'**E**cole du **F**utur

Aidons l'enfant à construire sa personnalité.

Positivons les différences

Ecoute
Création
Observation – Orientation
Liberté d'expression
Epanouissement

Avenir
Ambitions
Motivation
Evolution
Volonté

Ensemble construisons l'école du futur

Donnons à chaque enfant les outils nécessaires pour devenir un adulte accompli et responsable.

Permettons-leur de préparer leur avenir avec sérénité.

Donnons-leur toutes les chances pour réussir leur avenir.

Structure et fonctionnement de l'école

1. Organisation de notre école

Notre école, suivant la loi établie dans notre communauté, doit respecter certains critères d'inscriptions. Elle peut accueillir les enfants qui habitent la communauté germanophone ou dont un des deux parents y travaille.

A l'école maternelle

Les enfants de l'école maternelle sont répartis en classes d'âge et travaillent avec un(e) titulaire.
Un professeur (native speaker) initie les enfants de manière ludique à la langue allemande à raison d'une période par semaine.
Des activités hebdomadaires de psychomotricité et de sport sont organisées. Vingt séances de natation par an sont prévues pour les enfants de 2° et 3° maternelle.

A l'école primaire

Les enfants sont regroupés par classes d'âge et travaillent également avec un(e) titulaire.
A la fin de chaque année, le conseil de classe décide si l'enfant peut être admis dans l'année suivante.

A l'école maternelle ainsi qu'à l'école primaire, différentes activités (ateliers, excursions, projets, ...) inter-cycles sont régulièrement organisées.

Au campus

Durant l'année scolaire, des activités sont organisées avec les autres écoles du campus (SGU, ZFP, AHS, RZKB)

- Avec SGU et RZKB : ateliers, sport et chorale durant les pauses de midi, carnaval, ...
- Avec AHS : collaboration avec les étudiants en formation (accompagnement, ateliers, psychomotricité, activités sportives, formation des enseignants, ...)

2. Vie en communauté

Les intervenants

Notre école en tant que communauté de vie, fonctionne grâce à l'apport quotidien de beaucoup d'intervenants :

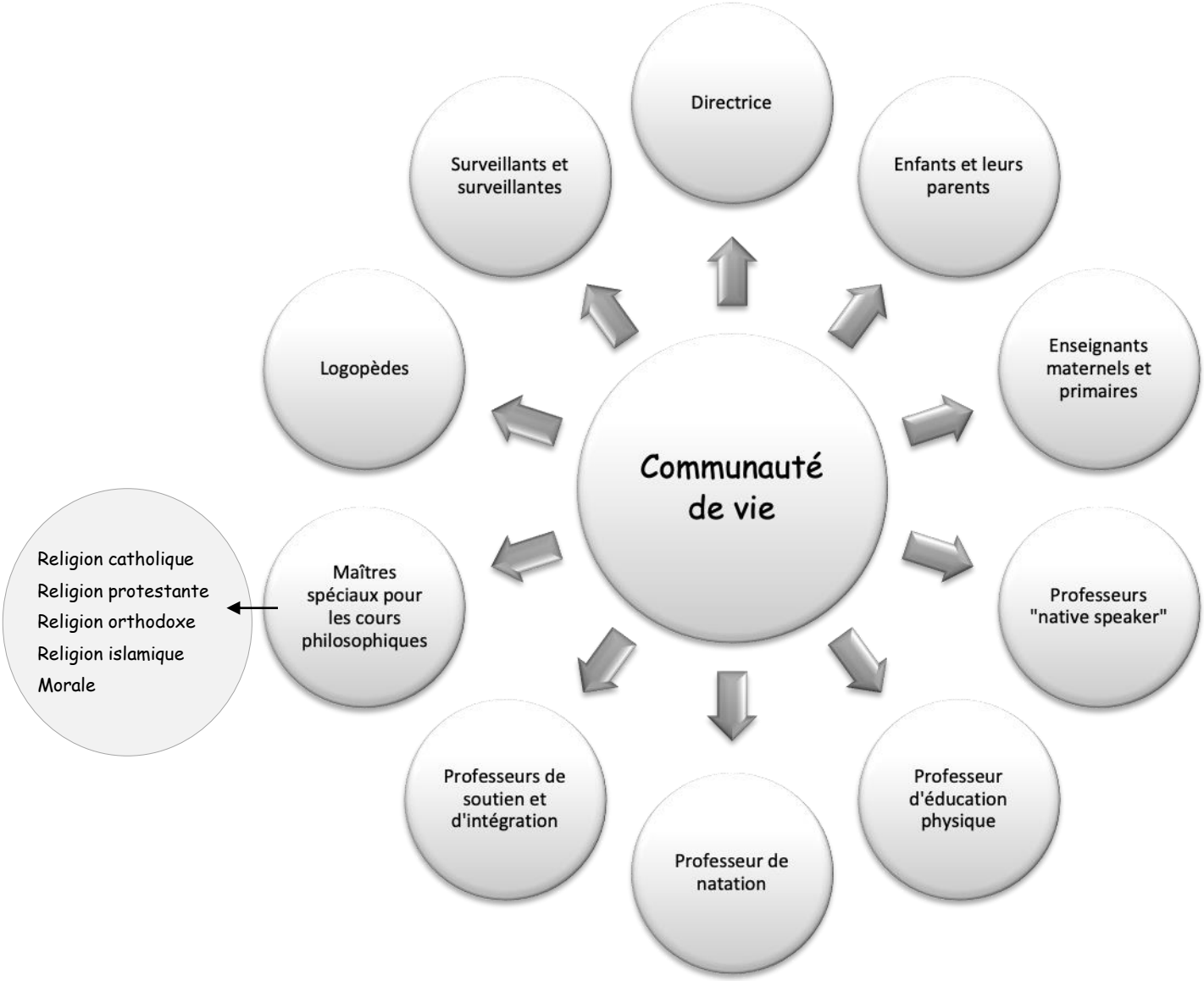

Bien que les intérêts et les attentes de chacun soient différents, nous nous efforçons d'œuvrer dans le même sens avec respect et collaboration.
Pour permettre à notre communauté scolaire de vivre en harmonie et d'atteindre les objectifs fixés, il est nécessaire de respecter certaines règles établies par écrit. Chacun s'engage à les respecter intégralement.

Les acteurs dans la vie de l'école

En plus des enseignants, des élèves et des parents, l'école est un lieu de vie où se côtoient différents intervenants.
Pour permettre un échange constructif, l'école propose un cadre :

Le personnel enseignant :

Chaque mois, le personnel enseignant se réunit afin de discuter de l'organisation de l'école : activités, réflexions pédagogiques, ...
De plus, les enseignants se concertent régulièrement pour organiser le travail.

Le conseil de classe :

L'équipe éducative se réunit en fonction des besoins. C'est lors de ces réunions que les décisions concernant les élèves sont prises quant au passage dans la classe supérieure ou au redoublement. Ces décisions sont prises en fonction des socles de compétence.
En cas de recours des parents contre la décision du conseil de classe, ce conseil se réunira. Cependant, en ce qui concerne l'obtention du CEB (Certificat d'Etudes de Base) au terme de la 6°primaire, la procédure est différente. Les parents des élèves de 6°année sont informés par écrit début juin de la procédure à suivre.

Le conseil pédagogique :

Une fois par trimestre, une équipe d'enseignants et un représentant du pouvoir organisateur se réunissent afin de prendre des décisions pédagogiques importantes.

Le comité des parents :

En fonction des besoins, ce comité se réunit afin d'organiser différentes activités pour fournir une aide financière aux différents projets : excursions, visites, classes de plein air, ...

Kaleïdo

Au service des élèves, de leurs parents et des enseignants.
Une psychologue et une infirmière sont à disposition des enfants et de leurs parents.
Les familles peuvent s'adresser à cette équipe pour des questions de :

* maturité scolaire
* comportement social
* d'éducation
* de santé physique ou psychique
* de méthode de travail

« Kaleïdo » propose ses services aux familles, accompagne les enfants dans leur développement et soutient les enseignants.
Ce service peut orienter l'enfant vers des aides appropriées (logopédie, KITZ, ...)

Les droits et les devoirs

Pour pouvoir trouver une place dans la société, chaque individu doit avoir des connaissances mais montrer également des compétences sociales (respect, politesse, tolérance, esprit d'équipe, ...)
Il est donc primordial d'apprendre à respecter des règles établies, à prendre ses responsabilités au quotidien.
Notre projet d'école reprend les droits et les responsabilités des enfants, des parents et des enseignants.
Le travail en collaboration sera fructueux si chacun connaît et respecte ses droits et ses responsabilités.

Les enseignants

Nos devoirs

- jouer un rôle d'exemple
- veiller à assurer une atmosphère propice aux apprentissages
- proposer un enseignement en adéquation avec la vie de tous les jours
- respecter et accepter les enfants avec leurs différences
- travailler en fonction des socles de compétence
- participer à des formations continues
- s'incrire dans la continuité pédagogique de l'école (fil rouge)

Nos attentes

Vis-à-vis des parents

- être soutenus dans les activités qu'ils proposent
- être respectés dans leur travail
- Avoir leur confiance

Vis-à-vis des élèves

- Respecter le travail de l'enseignant
- Respecter le travail des autres
- Participer à la vie de la classe

Les élèves

Dans le but d'assurer aux enfants un climat d'apprentissage positif et productif, ils ont des droits et des responsabilités.

Les droits

- recevoir une formation adéquate
- être respecté, donner son avis
- profiter d'un enseignement diversifié et adapté
- bénéficier d 'un cadre propre et agréable propice au travail et à la détente
- se sentir en sécurité
- posséder son matériel privé

Les responsabilités

- être attentif, actif, demander et accepter de l'aide
- respecter l'avis des autres
- participer activement aux activités proposées
- respecter les lieux et le matériel
- veiller à ne pas mettre les autres en danger et à leur venir en aide si nécessaire
- respecter le matériel d'autrui

Les parents

Quand les parents inscrivent leur enfant dans un établissement scolaire, ils ont des attentes mais l'école en a également vis-à-vis des parents.

Les attentes

- un cadre sécurisant, rassurant, aimable
- un enseignement de qualité
- être informés quant à la vie de l'école
- être informés de la progression de l'enfant
- être informés quant au comportement de l'enfant

Les responsabilités

- respecter les règles de vie d'organisation de l'école
- faire confiance à l'enseignant dans sa démarche pédagogique et s'intéresser au travail de l'enfant (devoirs, leçons)
- prendre connaissance des informations (farde d'informations) et réagir en conséquence
- participer aux réunions d'informations, consultations, ...
- collaborer avec l'enseignant pour trouver des solutions

Une pédagogie construite sur le respect, l'épanouissement et l'autonomie

Accueil

- Notre pédagogie souhaite accueillir tous les enfants, aider chacun d'eux à développer une personnalité autonome et ouverte aux autres, et à se construire un patrimoine de savoirs et de compétences. L'école est un milieu de vie à part entière, où le droit à l'erreur est reconnu, où la qualité du respect et de l'écoute de l'autre doit être privilégiée.

Autonomie

- L'élève ne reçoit pas seulement un enseignement, il prend une place centrale et active dans son propre apprentissage dans le but de devenir autonome. Il développera l'esprit critique et le jugement et apprendra des savoirs qui trouvent leur sens dans les réalités d'aujourd'hui. Ces savoirs lui permettront de s'insérer plus tard dans la vie sociale et professionnelle et d'atteindre un niveau optimal de compétences.

Solidarité

- Les comportements de travail collectif et individuel que l'élève acquiert favorisent la solidarité, la prise de responsabilités, la communication et l'autonomie. Ils se vivront dans un esprit réel de démocratie, en respectant des règles de vie claires.

Epanouissement

- Chaque groupe ou individu a sa singularité propre : les élèves en difficulté comme les plus performants doivent pouvoir s'épanouir. On souhaite y arriver en variant les situations d'apprentissage, en acceptant des rythmes différents dans l'évolution de chacun et en favorisant le développement harmonieux de toutes les dimensions de la personnalité de l'élève, dans le respect aussi des différences culturelles et philosophiques.

Le savoir-être de notre école peut s'exprimer de la manière suivante :

• l'école doit promouvoir la confiance en soi et le développement de la personnalité de chacun des élèves, ainsi que la vie en groupe.
• elle doit donner à tous des chances égales d'émancipation sociale et d'insertion dans la vie économique, sociale et culturelle, par l'acquisition de savoirs et de compétences.

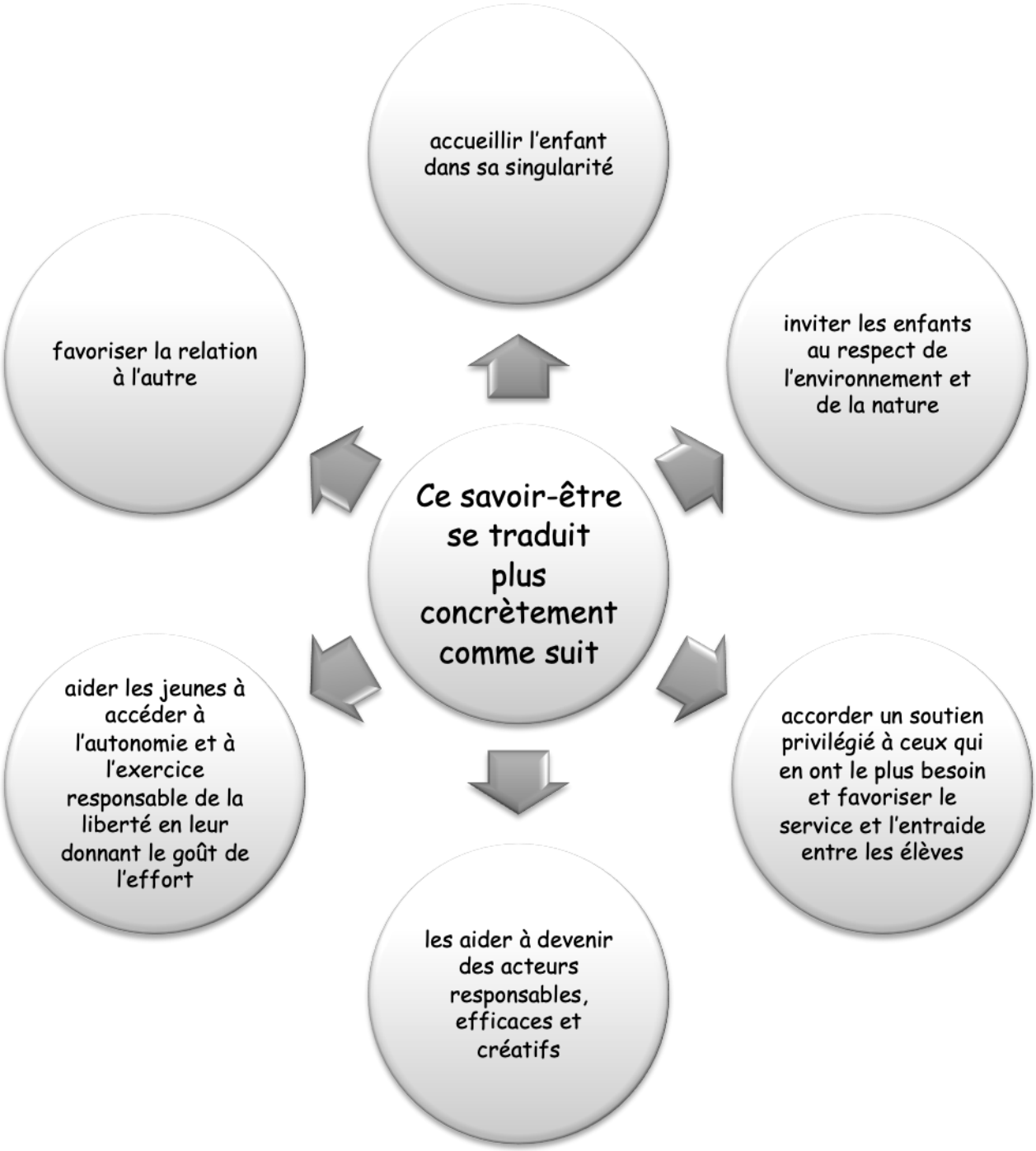

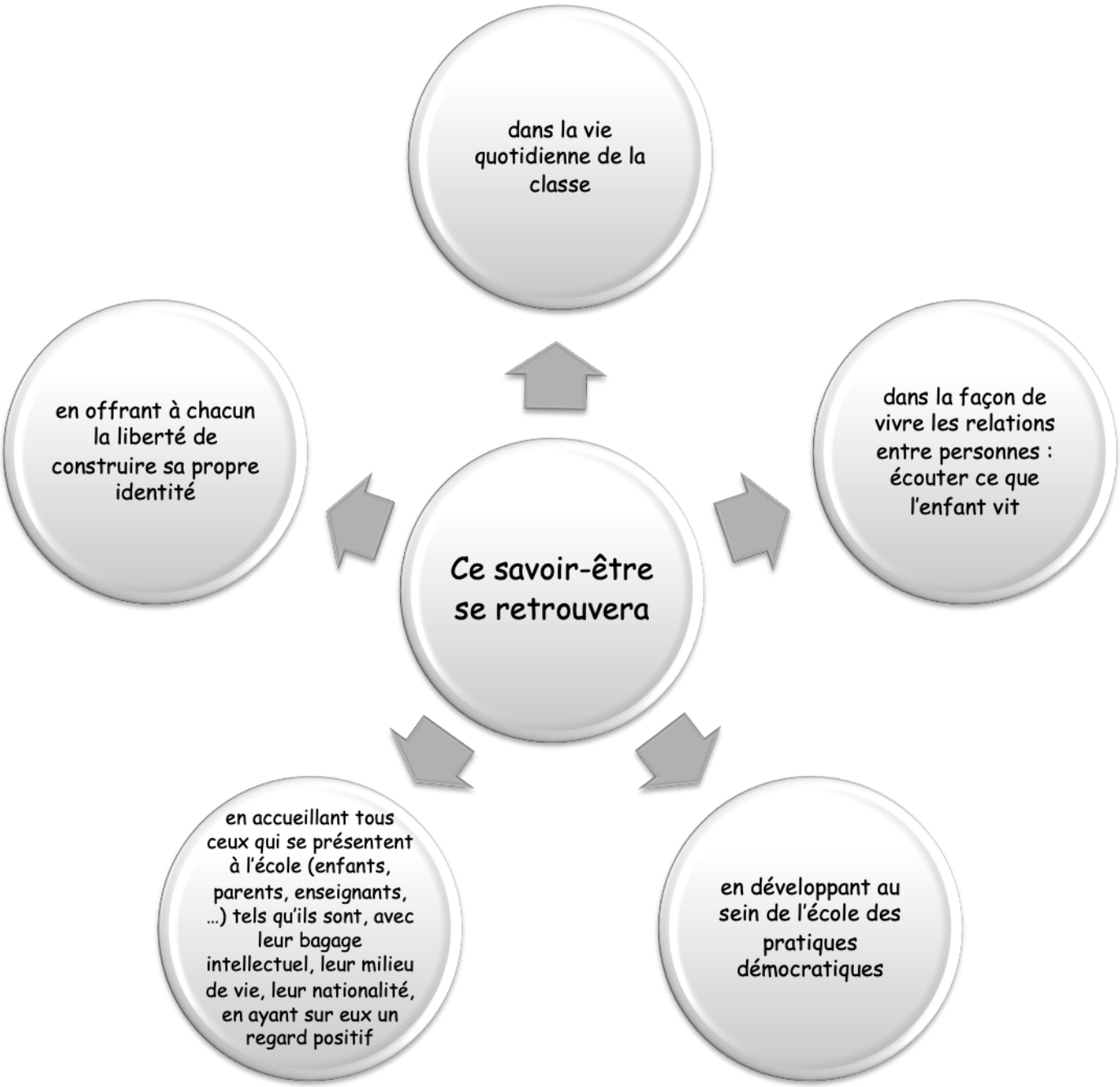
Ce savoir-être se retrouvera
dans la vie quotidienne de la classe
dans la façon de vivre les relations entre personnes : écouter ce que l'enfant vit
en développant au sein de l'école des pratiques démocratiques
en accueillant tous ceux qui se présentent à l'école (enfants, parents, enseignants, …) tels qu'ils sont, avec leur bagage intellectuel, leur milieu de vie, leur nationalité, en ayant sur eux un regard positif
en offrant à chacun la liberté de construire sa propre identité

Une pédagogie respectueuse des différences

Chaque groupe ou individu a sa singularité propre : les élèves en difficulté comme les plus performants doivent pouvoir s'épanouir. On souhaite y arriver en variant les situations d'apprentissage, en acceptant des rythmes différents dans l'évolution de chacun et en favorisant le développement harmonieux de toutes les dimensions de la personnalité de l'élève, dans le respect aussi des différences culturelles et philosophiques.

Pédagogie de la 2ème langue

- Nous mettons l'accent sur une participation active et enthousiaste de l'enfant qui prendra plaisir à apprendre en s'amusant.
- L'apprentissage de l'allemand dans sa pratique ne se limite pas aux cours de 2ème langue donnés dans le milieu scolaire.
- Il s'avère nécessaire d'avoir des contacts extérieurs divers avec cette seconde langue.

1° OBJECTIF : Ne pas avoir peur de parler, prendre du plaisir.
Ce cours est donné par une institutrice germanophone

2° OBJECTIF : Permettre aux enfants d'avancer à leur rythme et en fonction de leurs connaissances.
Le cours est donné par classe d'âge par une institutrice germanophone.

3° OBJECTIF : Ce cours est donné par groupes de niveau.
Un groupe étant enseigné par une enseignante germanophone pour les élèves bilingues

En maternelle (1h/semaine)

- L'institutrice prend les enfants par groupe de 10 élèves et par classe d'âge.
- Se familiariser avec la seconde langue par le jeu, le chant, l'histoire.
- Conception avec l'institutrice sur le choix des thèmes ou des projets.

Au cycle 1
(2h/semaine)

- Bain de langue (histoires, chansons)
- Poèmes-vocabulaire (poèmes rythmés, chansons, jeux divers)
- Dialogues (par des gestes et des images, jouer les dialogues ainsi que les approfondir)
- Travaux manuels divers (bricolage, cuisine en rapport avec le dialogue, une fête (St. Nicolas, Noël, Pâques, ...) ou une occasion (printemps,...) pour améliorer la compréhension à l'audition, pour voir l'utilité de l'usage de la 2°langue
- Se familiariser avec la langue écrite avec des images et petits textes

Au cycle 2 et 3
(3h/semaine 5h/semaine)

- Le cours de 2°langue est basé sur les socles de compétences. Les leçons s'articulent donc autour des 4 compétences de base : écouter, parler, lire et écrire
- Répartition des élèves en fonction de leur niveau de connaissances
- Approfondissement de la langue orale et écrite (bain de langue rythmique de dialogue, vocabulaire, lecture, orthographe et grammaire)

Lire quel plaisir !

« L'œuf » : coin lecture
école maternelle

Bibliothèque école
primaire

Le livre à l'école maternelle

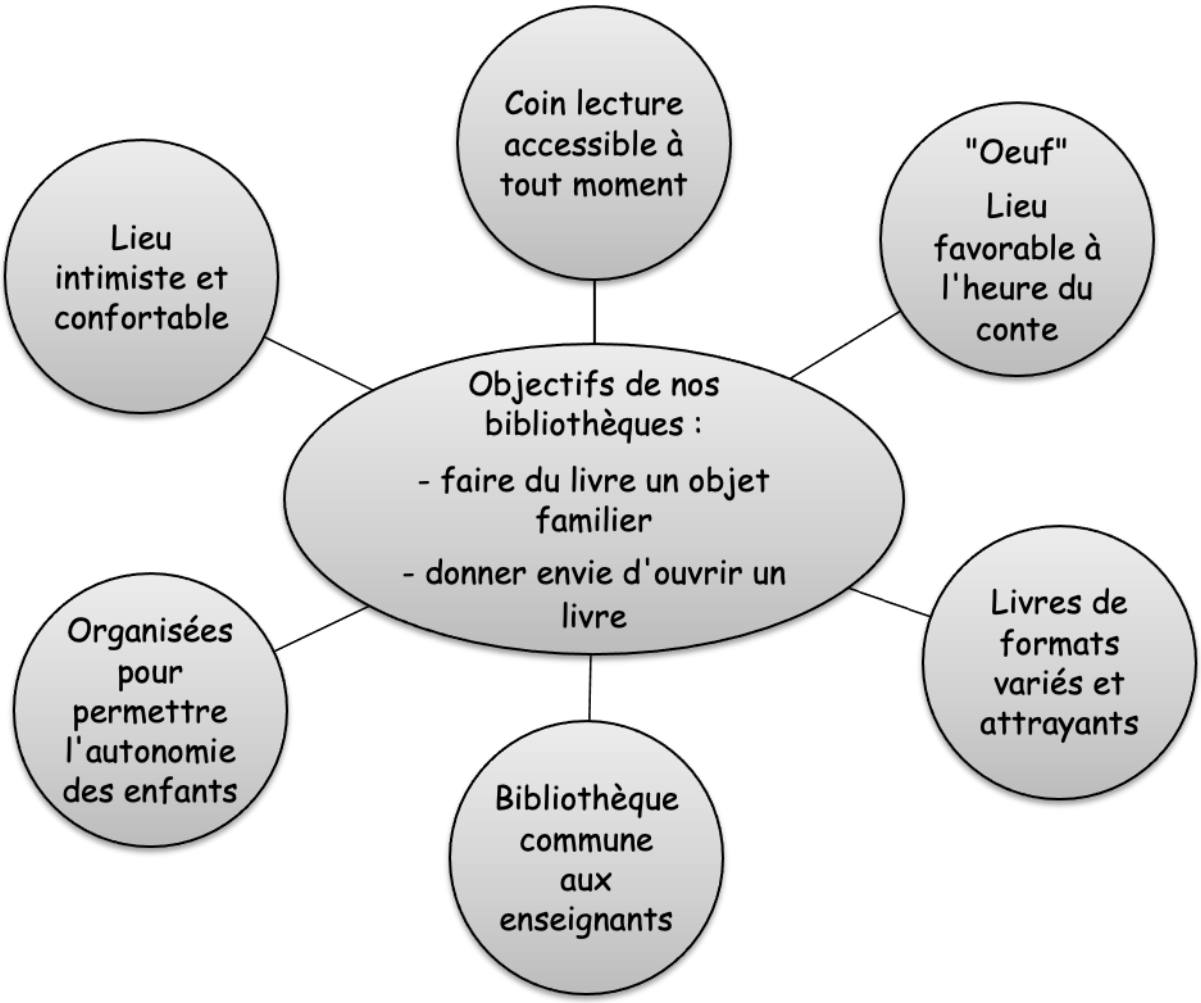

A l'école primaire

La pédagogie de soutien

Le ministère de la Communauté Germanophone propose un nouveau système de soutien pour les élèves et les enseignants des écoles primaires et maternelles.

Ce nouveau projet est instauré à l'ECEF depuis la rentrée scolaire depuis 2015.

Il offre la possibilité de soutenir les enfants et les enseignants afin d'améliorer la qualité des apprentissages.

Cette pédagogie de soutien peut être :

1. Une observation de l'enfant au quotidien.
2. La mise en place d'un diagnostic de soutien.
3. Un accompagnement des apprentissages.
4. Une coordination des niveaux d'apprentissages.
5. Un lien entre les parents, l'école et les aides extérieures (logopédie, Kaleïdo, ZFP,...).

Démarches à suivre :

1. Observation de l'enfant.
2. Demande écrite par l'enseignant(e) de l'enfant.
3. Accompagnement scolaire du pédagogue de soutien.
4. Coordination et entretiens entre la direction, les enseignants et la pédagogue de soutien.
5. Eventuellement prise de contact avec des thérapeutes externes (logopède, Kaleïdo, ZFP,...)

Si le projet avec le pédagogue de soutien, appuyé par les thérapeutes externes, ne suffit plus, une nouvelle planification peut être envisagée : l'enfant peut être redirigé vers une pédagogie différenciée : le projet d'intégration.

Plusieurs étapes avant qu'un enfant ne puisse bénéficier d'un projet d'intégration :

1. L'enseignant(e) - ou les parents - constate que l'enfant est en difficulté scolaire (acquisition de la matière, problèmes de comportement)
2. Les parents - ou les parents et l'école - demandent un évaluation par Kaleïdo (tests multidisciplinaires).
3. Kaleïdo atteste du « Besoin de soutien pédagogique spécialisé » - ou non (auquel cas aucune suite n'est donnée à l'intégration).
4. Conférence de soutien : les parents, les directions (ECEF et ZFP) se réunissent et définissent les objectifs globaux. Ils décident du meilleur endroit où l'enfant sera scolarisé.
5. Pour la nouvelle année scolaire, le ZFP (école d'enseignement spécialisé) planifie le nombre d'heures de soutien pour chaque enfant.
6. L'instituteur de soutien établit un plan individuel d'apprentissage. Il vient en aide à l'enfant en classe, individuellement hors de la classe ou en petit groupe hors de la classe.

Pendant l'année scolaire 3 rencontres sont prévues auxquelles les parents sont obligés de participer. Kaleïdo et les autres thérapeutes peuvent participer en tant que consultants.

Planification du projet

→ septembre/octobre

- Précision des objectifs pour l'année
- Moyens mis en place
- Acteurs impliqués (enseignants, thérapeutes, parents…)

Bilan intermédiaire

→ janvier

- Évaluation du projet
- Adaptation des objectifs si nécessaire ou mise en place de nouveaux objectifs

Conférence de soutien

→ avril/mai

- Prise de décision concernant la suite du projet

Soit le projet s'arrête parce que c'est un **succès** – l'enfant réussit sans aide supplémentaire.

Soit le projet **s'arrête** et l'enfant est dirigé vers l'enseignement spécialisé parce que l'école ordinaire n'est plus le meilleur endroit d'enseignement et l'aide spécifique n'est plus suffisante.

Soit il y a **continuité** du projet car l'enfant a encore besoin d'une aide spécifique. La conférence de soutien définit alors les objectifs généraux pour l'année suivante.

Evaluer pour évoluer

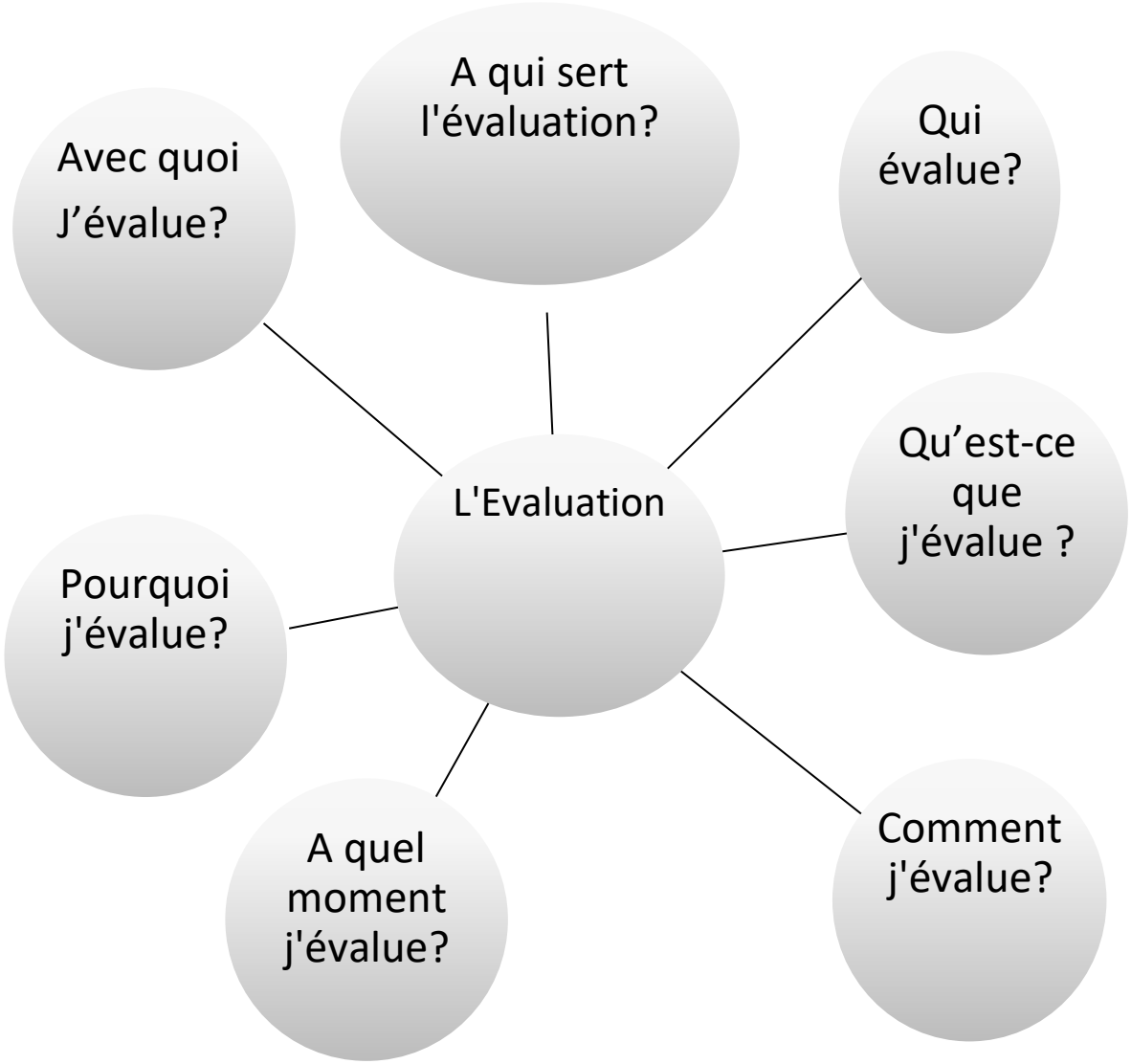

A l'école maternelle

Les institutrices maternelles encouragent l'évolution des enfants grâce à des observations bien précises.

Le bien-être de l'enfant et sa motivation à découvrir le monde sont au centre de leurs préoccupations.

Ces observations sont indispensables et servent de support aux entretiens réguliers avec les parents.

Fin de 3ème maternelle tous les parents sont invités à un entretien avec l'institutrice afin de donner un retour sur son évolution pour l'entrée en première année primaire.

A l'école primaire

L'évaluation est un outil de réussite pour les élèves, elle permet

- de mieux mesurer les progrès qu'ils réalisent dans leurs apprentissages,
- de prendre confiance en leurs capacités
- d'identifier leurs difficultés pour y remédier.

L'évaluation est un outil pour l'enseignant qui lui permet

- de contrôler la progression de l'élève dans ses apprentissages et de le situer dans ses difficultés.

L'évaluation formative s'effectue par le biais de petits tests et de corrections d'exercices.

L'évaluation sommative s'effectue à la fin d'un apprentissage et est le résultat des connaissances de l'enfant.

L'enseignant évalue différentes compétences

- les compétences personnelles: il analyse l'évolution de ses connaissances.
- les compétences sociales : par rapport aux autres
- les compétences certificatives (finales). A- t-il atteint les objectifs demandés ?

Nous rédigeons 6 bulletins par degré, c'est-à-dire 3 bulletins trimestriels par année d'études. Ces bulletins sont le reflet de l'évolution des compétences de l'élève dans les différentes disciplines, de ses aptitudes méthodologiques et de ses qualités sociales.

Les examens sont organisés uniquement au 3e cycle. Les conditions de réussite sont établies comme suit :

L'élève doit obtenir 50% des points dans toutes les branches. Si l'élève n'obtient pas les points suffisants, le conseil de classe prendra la décision la plus judicieuse pour l'évolution scolaire de l'enfant et peut recommander un redoublement.

C'est sur décision du conseil de classe que le certificat de fin de cycle primaire (CEB) est octroyé à l'élève.

Après chaque bulletin, une consultation des parents est organisée afin d'analyser les progrès ou les difficultés de l'enfant dans ses apprentissages.

Activités extrascolaires

Les activités proposées développent toutes les compétences demandées dans les socles de compétences

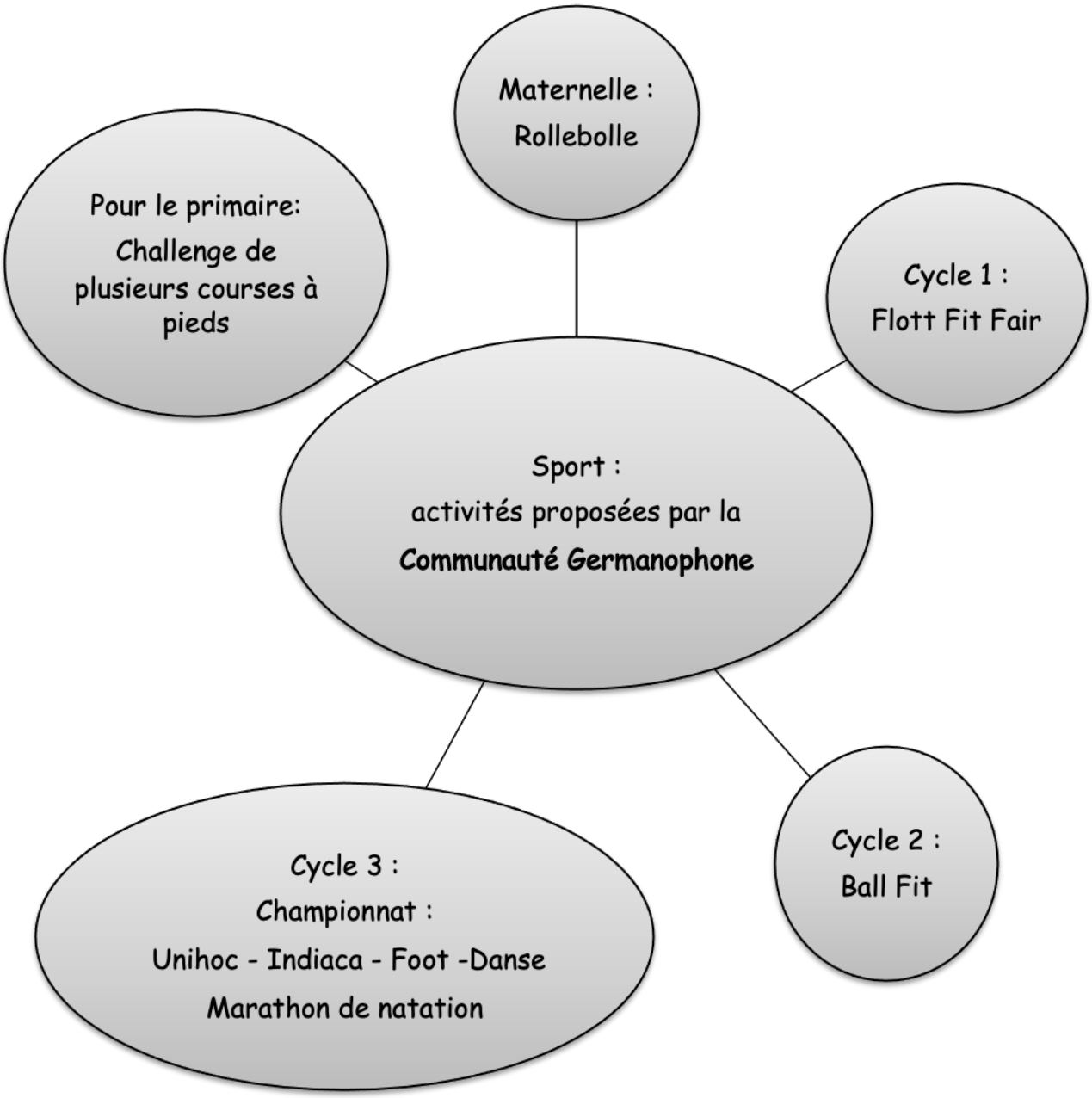

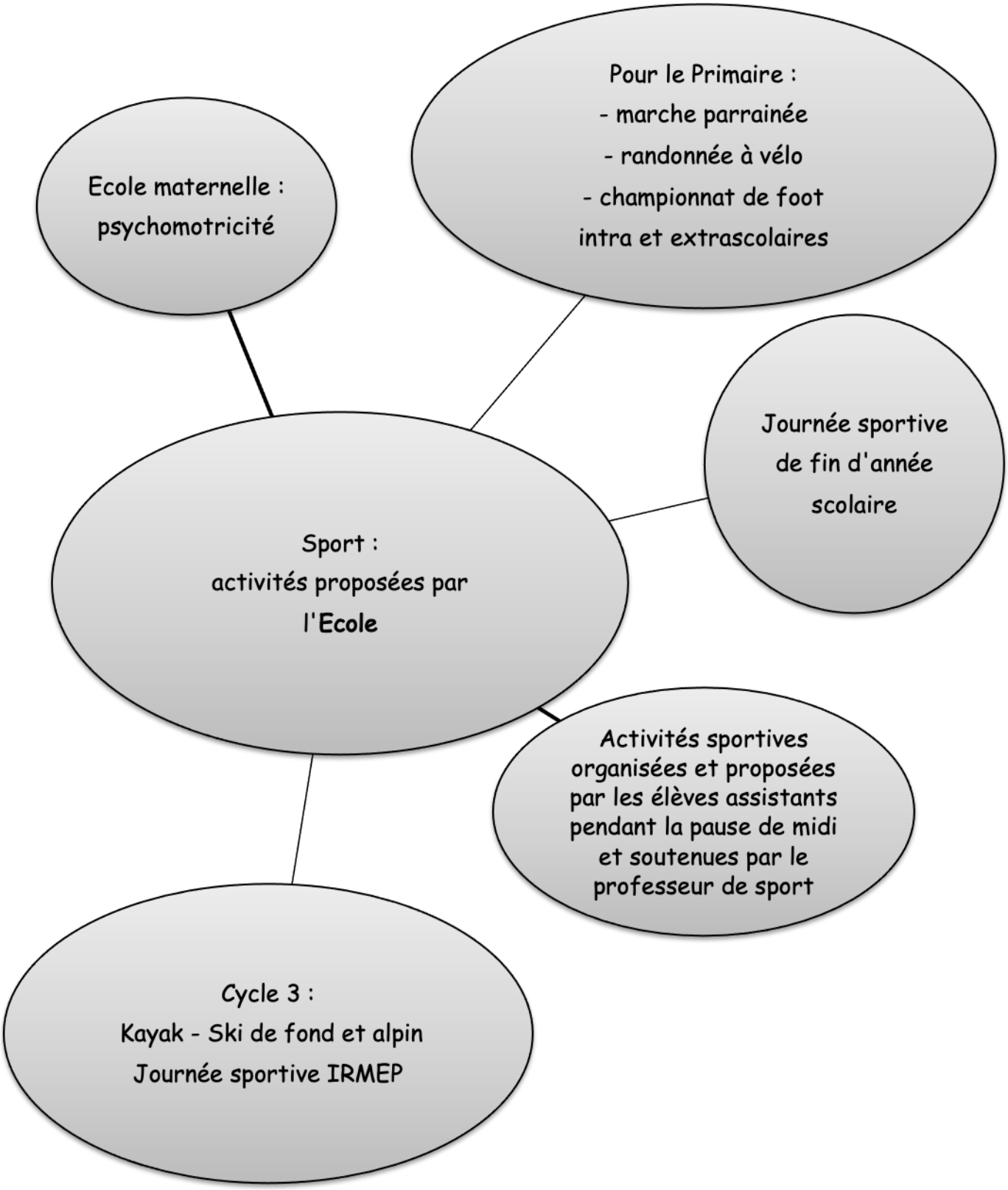
Pour le Primaire :
- marche parrainée
- randonnée à vélo
- championnat de foot
intra et extrascolaires
Ecole maternelle :
psychomotricité
Journée sportive
de fin d'année
scolaire
Sport :
activités proposées par
l'Ecole
Activités sportives
organisées et proposées
par les élèves assistants
pendant la pause de midi
et soutenues par le
professeur de sport
Cycle 3 :
Kayak - Ski de fond et alpin
Journée sportive IRMEP

Ces activités pédagogiques sont organisées en fonction des thèmes abordés en classe …

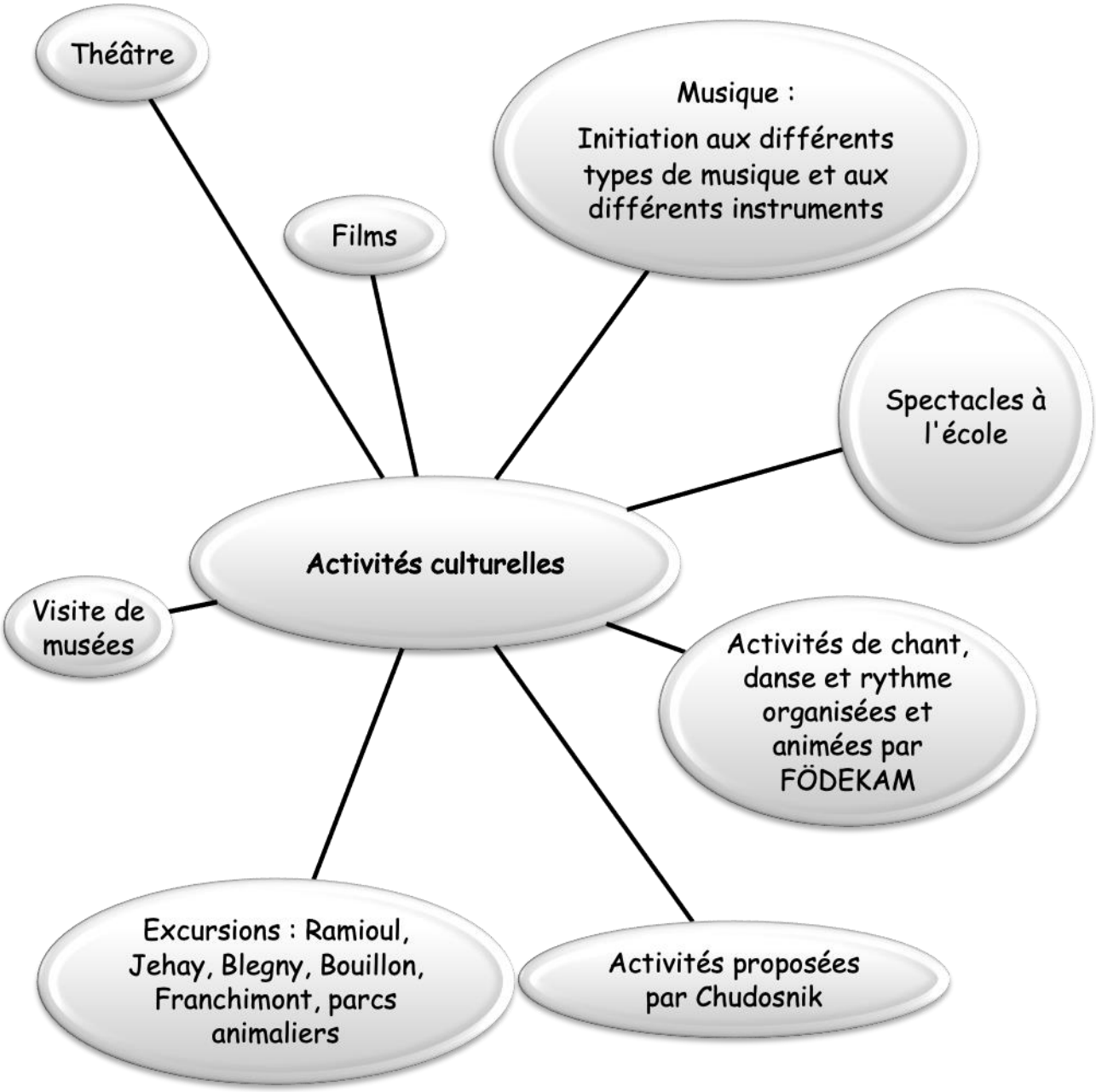

Cycle 1

Classe verte à la ferme pédagogique

Cycle 2

3 journées "découvertes"

Activités de **dépaysement**

Nos objectifs :

- Découverte d'une autre région, d'un autre pays
- La vie communautaire en dehors de l 'école
- Approche des animaux

Cycle 3 :

Classe de neige en montagne

Bilinguisme: échanges avec la SGU (ateliers, excursions, ...)
Echanges et parrainage entre les enfants de toute l'école (cuisine, lecture d'histoires, jeux de société, sorties,...)
Une cour de récréation accueillante, sécurisante et verdoyante pour tous !
Un avenir pour notre école
Ouverture au monde et à la multiculturalité
Sensibilisation à l'environnement et les énergies renouvelables (tri des déchets, compost, économie d'énergie
Respect et découverte de la faune et de la flore (balade en forêt, plantations, maison à insectes,...)